



Groupement Hospitalier de Territoire

GH Fondation Vallée - Paul Guiraud

EPS Erasme

GHT Psy Sud Paris

Les instances

Le GHT, afin de définir et animer sa stratégie médico-soignante au sein des territoires qu'il dessert, a prévu plusieurs instances de concertation.

- La **Commission Médicale de Groupement** (CMG) représente les médecins des deux établissements. La commission coordonne la stratégie médico-soignante du groupement en articulation avec la CSIRMT du GHT, assure le suivi de sa mise en œuvre et son évaluation : **Mme le Dr Ouardia OTMANI** en est la présidente et **Mme le Dr Joséphine CAUBEL** et **M. le Dr Richard BUFERNE** en sont les vice-présidents.
- La **Conférence Territoriale de Dialogue Social** comprend des représentants des organisations syndicales représentées au sein des CTE des établissements parties. Elle est notamment informée des projets de mutualisation, des conditions de travail et de la politique de formation au sein du groupement hospitalier de territoire: **M. Lazare REYES**, président du comité stratégique du GHT, en est le président.
- La **Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques de Groupement** (CSIRMTG) représente les personnels paramédicaux, rééducateurs et médico-techniques des trois établissements parties. Elle coordonne la stratégie [médico-soignante](#) du groupement en articulation avec la CMG, assure le suivi de sa mise en œuvre et son évaluation.
- La **Commission des Usagers de groupement** s'assure, à l'échelle du GHT, de la promotion et du respect des droits des usagers, tout en facilitant la diffusion de l'information et en garantissant la représentation des usagers dans la dynamique du groupement et la déclinaison de son projet médico-soignant ; elle contribue à la démarche [qualité gestion des risques coordonnée du GHT](#).
- Le **Comité territorial des élus locaux**, notamment composé des maires des communes sièges des établissements parties au groupement, et des représentants des élus des collectivités territoriales aux conseils d'administration des établissements, **évalue les actions mises en œuvre par le groupement pour garantir l'égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité sur l'ensemble du territoire du groupement.** : **M. Francis BRUNELLE** en est le président.